

Présentation pédagogique du projet.

Le projet audiovisuel présenté au concours a été réalisé par deux élèves de l'option cinéma audiovisuel, l'un en classe de première et l'autre en terminale. Tous deux se sont fortement impliqués dans ce travail, mené dans le cadre du projet pédagogique annuel « *Difficiles libertés* » qui rejoint le thème 2026 du festival Passeurs de livres, festival au cours duquel leur production sera projetée les 4 et 5 juin.

TRAVAIL DU 1^{er} trimestre.

Ce thème de « *Difficiles libertés* » a d'abord permis aux élèves de développer un partenariat avec la résidence seniors Domitys durant le premier trimestre. Ensemble, lycéens et seniors ont proposé une adaptation très libre de certains chapitres du roman d'Olivia Ruiz *La commode aux tiroirs de couleurs*, une œuvre abordant la guerre d'Espagne et ses conséquences. Ce premier travail les a amenés à réfléchir à la manière de représenter la guerre sans disposer de moyens financiers importants pour reconstituer une époque historique. Dans cette perspective, ils se sont appuyés sur le film sorti en 2006 *Le Labyrinthe de Pan*, réalisé par Guillermo Del Toro, dont ils ont étudié certains procédés. Ils ont ainsi compris que le travail sonore et l'usage d'images symboliques permettent de faire ressentir la violence et l'horreur de la guerre sans recourir à une reconstitution réaliste.

TRAVAIL DU 2^{ème} trimestre.

Réflexion, écriture, réalisation et montage du projet pour le concours national de la résistance et de la déportation

Réflexion et écriture de « tableaux ».

a) Réflexion :

Le rapprochement entre le thème « *Difficiles libertés* » et le sujet du concours national de la résistance et de la déportation (« *La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi : Survivre, témoigner et juger de 1944 à 1948* ») est particulièrement pertinent car les deux interrogent, chacun à leur manière, les conditions d'exercice de l'humanité et de la liberté après l'expérience extrême de la déportation et du génocide.

Tout d'abord, l'expression « *difficile liberté* » renvoie à une liberté qui n'est ni simple ni évidente, mais qui doit être conquise, reconstruite, et parfois réinventée après l'effondrement moral et matériel provoqué par les camps nazis. Les survivants de la Shoah sortent d'un univers où la liberté était totalement niée : privation de droits, déshumanisation, violence systématique. Ainsi, survivre ne signifie pas seulement rester en vie, mais déjà reconquérir une forme minimale de liberté intérieure (résister psychologiquement, préserver sa dignité) malgré les conditions extrêmes.

Ensuite, le lien avec le sujet du concours apparaît dans la dimension du témoignage. Témoigner, pour les survivants, est une étape essentielle mais difficile de cette « liberté retrouvée ». Il s'agit de transformer une expérience indicible en parole, afin de transmettre la mémoire de la Shoah. Cette prise de parole est une forme d'exercice de la liberté : liberté de dire, de raconter, de rendre compte du réel face au silence ou à l'oubli. Mais elle est « difficile » car les traumatismes, la douleur et parfois l'incompréhension du public rendent ce témoignage complexe et exigeant.

Enfin, la question du jugement (1944-1948) s'inscrit également dans cette idée de « *difficiles libertés* ». Les procès (comme ceux de Nuremberg) visent à rétablir une justice après l'effondrement des normes morales et juridiques. Juger les crimes nazis, c'est affirmer à nouveau des principes de droit et de responsabilité, donc reconstruire un cadre de liberté collective fondé sur la justice. Mais cette démarche est elle-même difficile : comment juger l'ampleur d'un crime inédit ? Comment établir des responsabilités ?

Ainsi, le thème « *Difficiles libertés* » correspond pleinement au sujet proposé car il exprime à la fois l'expérience des survivants, la nécessité de témoigner et l'effort de justice. La liberté, dans ce contexte, n'est pas acquise : elle est fragile, progressive et toujours à reconstruire après la violence extrême du système concentrationnaire nazi.

b) Lecture, recherches et écriture

Les élèves ont choisi une approche à la fois poétique et symbolique à partir de l'écriture de tableaux illustrant chacun des verbes proposés par le concours : « *Survivre, témoigner et juger* ».

Pour illustrer ces tableaux les élèves ont commencé par mener des recherches sur l'histoire locale durant cette période, marquée par une forte activité résistante, notamment celle des maquisards. L'enseignante a constitué un dossier pédagogique en s'appuyant sur les ressources mises à disposition sur Éduscol ainsi que sur celles issues de l'exposition actuellement présentée à Nîmes consacrée aux 80 ans de la Libération. Les élèves en ont pris connaissance en l'analysant de manière approfondie et en sélectionnant les éléments qu'ils souhaitaient mettre en avant et transmettre. En tant qu'étudiants en art, ils ont tout d'abord souhaité associer à chaque tableau une œuvre artistique issue de leur région comme *La jeune Fille au chevreau* par le sculpteur Marcel Courbier illustrant les heures sombres de l'épuration ou le dessin du sculpteur Jean-Charles Lallement représentant les pendus de Nîmes en hommage aux quinze hommes pendus publiquement par les SS le 2 mars 1944. Finalement, cette réflexion n'a pas abouti.

Par ailleurs, plusieurs œuvres cinématographiques ont été étudiées, notamment des extraits de *La Liste de Schindler* de Steven Spielberg sorti en 1993 ainsi que de *La Zone d'intérêt* écrit et réalisé par Jonathan Glazer, grand prix au festival de Cannes en 2023. Ces films ont nourri la réflexion des élèves sur les formes de représentation de la violence et de l'Histoire à l'écran.

c) Réalisation et montage.

Le montage sonore :

Les élèves ont ainsi fait le choix de mener un travail approfondi sur le son. Leur intention était de suggérer la présence des camps et l'horreur qui y est associée sans la montrer directement. Pour cela, ils ont travaillé à partir d'éléments sonores évocateurs : des aboiements de chiens, des bruits de freins de train, des crépitements de feu et d'incendie, ainsi que des souffles de vent plus légers. L'ensemble des images montées, associées à des silences et à des ambiances sonores construites, visait à susciter une émotion forte et à faire naître des images mentales chez le spectateur.

Un extrait fort et puissant du discours de l'avocat nîmois Charles Bedos, rescapé des camps nazis, et prononcé dans les arènes de Nîmes le 1er septembre 1945, devant 7 000 personnes, est lu par un élève afin de témoigner de « l'impossibilité de décrire » l'horreur.

L'utilisation du chant des partisans est la seule musique/chanson que les élèves aient choisie. Bien qu'elle ait été chantée pour la première fois en 1942, elle reflète pour eux l'esprit de résistance, d'engagement et de mémoire collective, tout en établissant un lien puissant entre le passé et le présent : elle rappelle que la liberté, durement acquise, demeure fragile et qu'elle nécessite encore aujourd'hui d'être défendue. À travers cette référence, les élèves soulignent que le combat pour la liberté ne s'inscrit pas uniquement dans l'histoire, mais qu'il résonne toujours dans un monde marqué par de nombreux conflits contemporains.

Le montage visuel :

Les élèves ont par ailleurs fait le choix d'utiliser très peu d'images d'archives, estimant que l'ensemble du projet devait avant tout suggérer plutôt que montrer. Au fil de leur réflexion, leur intrigue s'est centrée sur trois tableaux. En effet, ils ont pris conscience qu'il était difficile de dissocier « survivre », « témoigner » et « juger », ces trois notions s'alimentant mutuellement dans le cadre de la période 1944-1948. Ils ont alors décidé de recourir à des effets spéciaux adaptés à leurs moyens avec l'accompagnement d'un intervenant professionnel dans le cadre du partenariat culturel DRAC et région. Le tournage a notamment été réalisé en classe, sur fond vert, leur permettant de créer des images symboliques grâce au logiciel de montage Da Vinci Resolve.



En très gros plan dans

l'objectif de la caméra.

Ils ont utilisé des acteurs issus du groupe pour représenter des silhouettes en marche. Ces silhouettes évoquent à la fois les jeunes d'aujourd'hui et celles des déportés dans les camps, renvoyant aux longues marches interminables menant soit vers la libération, soit vers la mort.



Filmés en plan

moyen afin de devenir des ombres de marcheurs.

À cela s'ajoutent des gros plans, voire très gros plans de visages et de mains, soulignant l'idée que ces jeunes du XXI^e siècle se positionnent comme témoins et juges de cette histoire. Ils ont ainsi voulu affirmer que la mémoire de ces événements survit grâce aux générations actuelles, à travers le refus de l'oubli. Conscients d'être, pour certains, les descendants de victimes — familles fusillées,

personnes déportées ou persécutées —, ils ont jugé essentiel d'apparaître eux-mêmes dans leur production.

Enfin, leur projet se conclut par une réflexion sur le procès de Nuremberg contre 24 des principaux responsables du Troisième Reich, accusés de complot, de crimes contre la paix, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Même s'il a lieu en 1987 ; ils ont tenu à terminer par celui de Klaus Barbie, symbole de la nécessité de traquer et juger les responsables, même des années après pour ceux qui ont réussi à se cacher en Argentine ou ailleurs. Ils ont tenu à mettre en avant le rôle fondamental de la justice qui a permis de reconnaître et d'inscrire dans le droit la notion de crime de guerre et de crime contre l'humanité.

Une réalisation particulière : le stop-motion.

Pour ce projet poétique, ils ont mené une réflexion autour de la technique du stop motion. Ils ont ainsi réalisé en classe une séquence symbolique montrant une fleur colorée qui pousse sur des rails menant au camp, accompagnée par un chant d'oiseaux : d'un rouge vif sang, elle devient d'un bleu paisible. Cette image forte vise à souligner que les nazis n'ont pas gagné, qu'ils n'ont pas réussi à anéantir toute vie. Elle exprime l'idée d'une survie, d'une renaissance malgré l'horreur des camps, et rappelle que les jeunes générations en sont aujourd'hui les témoins et les porteurs de mémoire.

Pour conclure, ce projet ne se limite pas à un travail de mémoire sur le passé : il constitue aussi une prise de position sur le présent. En rappelant les événements de la fin de la Seconde Guerre mondiale et leurs enjeux, les élèves affirment avec leur réalisation que la liberté reste un acquis fragile qui nécessite d'être constamment défendu, transmis et interrogé. À travers leur démarche artistique, ils participent à cet effort de mémoire et s'inscrivent eux-mêmes dans une continuité : celle d'une vigilance collective face à l'oubli et à la répétition de l'Histoire.